

ST SEURIN SUR L'ISLE le 19 juin 2020

Monsieur Marcel BERTHOME

1 rue du 8 Mai 1945

33660 ST SEURIN SUR L'ISLE

à

Monsieur Jean Marc SALLABERRY

53 rue Eugène Leroy

33660 ST SEURIN SUR L'ISLE

Lettre Recommandée AR

OBJET : débat politique public

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier en date du 11 juin 2020 reçu ce jour.

Les élections sont organisées par la municipalité. Les bureaux de vote sont présidés par les maires, leurs adjoints ou les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau tel que décrit par le code électoral à l'article R 43.

Ainsi, Anne Berthomé, en tant que 1^{ère} adjointe a été Présidente du bureau de vote n°1 et Maurice Guillot en tant qu'adjoint a été Président suppléant du bureau de vote n°2.

Vous avez pu librement, lors de ce premier tour, faire part de vos réclamations sur le procès-verbal

Lors du second tour, la même procédure vous est offerte pour d'éventuelles réclamations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Marcel BERTHOME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marcel BERTHOME', written over the printed name.